



Conseil de sécurité

**Distr.
GENERALE**

**S/22819
22 juillet 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS**

**LETTRE DATEE DU 19 JUILLET 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour que vous en preniez acte, une liste des nouvelles violations du cessez-le-feu commises par les forces irakiennes. Ces violations ont été signalées au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) au moment des faits. Elles sont numérotées à partir de la dernière violation signalée dans ma lettre datée du 18 juillet 1991 (voir document S/22813 du Conseil de sécurité).

4365. Le 1er mai 1990, à 5 h 10, des forces irakiennes ont lancé, au point de coordonnées NC 576-476 sur la carte de Sumar, une attaque contre des positions iraniennes qui a fait deux blessés du côté iranien : Azim Torabi et Vali-Ul-Allah Soleiman.

4366. Le même jour, à 12 h 30, on a observé 14 Iraquiens, vraisemblablement des officiers de commandement de haut rang, qui étudiaient la zone située au point de coordonnées NE 303-891 sur la carte de Sardasht.

4367. Le même jour, à 12 h 30, un mouvement de troupes irakiennes à bord de véhicules de l'ONU a été observé au point de coordonnées NE 281-899 sur la carte de Sardasht.

4368. Le même jour, à 13 h 40, un mouvement de 13 soldats irakiens a été observé au point de coordonnées NE 281-899 sur la carte de Sardasht.

4369. Le même jour, à 14 h 30, les forces irakiennes ont construit un poste de garde au point de coordonnées ND 678-212 sur la carte de Ghesr-e-Shirin.

4370. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 281-899 sur la carte de Sardasht.

4371. Le 2 mai 1990, à 9 h 5, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NC 975-020 sur la carte de Saleh Abab.
4372. Le même jour, à 18 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 3840-8155 sur la carte de Mavoot.
4373. Le même jour, à 18 heures, elles ont érigé une position défensive au point de coordonnées NE 3840-8155 sur la carte de Mavoot.
4374. Le même jour, à 22 heures, on a observé cinq soldats irakiens qui patrouillaient au point de coordonnées QB 145-051 sur la carte de Dehloran.
4375. Le même jour, les forces irakiennes ont construit un poste d'observation au point de coordonnées QA 63-31 sur la carte de Chazabeh.
4376. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 275-974 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4377. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 284-965 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4378. Le même jour, cinq soldats irakiens ont été repérés alors qu'ils patrouillaient au point de coordonnées QB 145-051 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4379. Le même jour, les forces irakiennes ont déployé une mitrailleuse légère au point de coordonnées TQ 170-337 sur la carte de Hosseinieh.
4380. Le même jour, elles ont construit une route au point de coordonnées TP 15250-97400 sur la carte de Nim Istgah Navad.
4381. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 311-923 sur la carte de Sardasht.
4382. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 298-869 sur la carte de Sardasht.
4383. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 284-965 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4384. Le même jour, elles ont érigé un pylône d'observation au point de coordonnées QA 620-310 sur la carte de Chazabeh.
4385. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 275-974 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4386. Le même jour, elles ont érigé une position de tir au point de coordonnées TP 179-807 sur la carte de Nim Istgah Navad.
4387. Le même jour, elles ont érigé une position de tir au point de coordonnées TP 177-813 sur la carte de Nim Istgah Navad.

4388. Le 3 mai 1990, les forces irakiennes ont construit un poste d'observation au point de coordonnées QA 290-955 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4389. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 297-927 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4390. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées QA 292-942 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4391. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées QA 291-952 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4392. Le même jour, elles ont creusé une tranchée du point de coordonnées NE 385-815 sur la carte de Mavoot au point de coordonnées NE 391-811 sur la carte de Sardasht.

4393. Le même jour, 24 véhicules IFA et deux jeeps de commandement transportant des troupes irakiennes se sont dirigées vers la ligne de défense avancée située au point de coordonnées NE 86-52 sur la carte de Panjwain.

4394. Le même jour, 105 soldats rebelles (contre-révolutionnaires) de Monafeghin se sont dirigés vers la ligne de défense avancée située au point de coordonnées NE 86-52 sur la carte de Panjwain.

4395. Le même jour, un hélicoptère en patrouille a été observé au point de coordonnées NE 30-89 sur la carte de Sardasht.

4396. Le même jour, les forces irakiennes ont construit un poste d'observation au point de coordonnées ND 493-061 sur la carte de Kharatha.

4397. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées ND 485-063 sur la carte de Kharatha.

4398. Le même jour, elles ont déployé un radar mobile de brouillage au point de coordonnées PD 065-967 sur la carte de Nosoud et, la même nuit, ont brouillé pendant trois heures les communications radio de l'Iran dans la zone.

4399. Le 4 mai 1990, à 10 h 40, les forces irakiennes ont reçu un renfort de 50 soldats au point de coordonnées NE 9040-3915 sur la carte de Panjwain.

4400. Le même jour, à 10 h 55, on a observé 75 soldats irakiens qui se sont déplacés du point de coordonnées NE 90-42 sur la carte de Panjwain au point de coordonnées NE 91-39 sur la carte de Marivan.

4401. Le même jour, à 11 heures, le mouvement de 24 véhicules IFA transportant des troupes irakiennes a été observé au point de coordonnées NE 93-51 sur la carte de Marivan.

4402. Le même jour, à 11 heures, les forces irakiennes ont reçu un renfort de 30 soldats au point de coordonnées NE 9160-3745 sur la carte de Marivan.

4403. Le même jour, à 15 h 45, elles ont reçu un renfort de 27 soldats au point de coordonnées NE 927-395 sur la carte de Marivan.

4404. Le même jour, à 16 h 20, elles ont déployé une mitrailleuse légère au point de coordonnées NC 579-464 sur la carte de Sumar.

4405. Le même jour, elles ont amélioré une route au point de coordonnées NE 284-853 sur la carte de Sardasht.

4406. Le même jour, elles ont reçu un renfort de 10 soldats au point de coordonnées NE 9015-3925 sur la carte de Panjwain.

4407. Le même jour, on a observé des troupes irakiennes en patrouille au point de coordonnées ND 692-264 sur la carte de Ghalameh.

4408. Le même jour, les forces irakiennes ont, à l'aide d'une excavatrice, effectué des travaux de génie au point de coordonnées NC 401-928 sur la carte de Khosravi.

4409. Le même jour, les troupes irakiennes ont reçu un renfort de 40 soldats aux points de coordonnées PB 121-768 et 108-718 sur la carte de Mehran.

4410. Le 5 mai 1990, les forces irakiennes ont construit un poste de garde au point de coordonnées NE 734-631 sur la carte de Baneh.

4411. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NF 294-028 sur la carte de Sardasht.

4412. Le même jour, elles ont construit une base au point de coordonnées NE 734-631 sur la carte de Baneh.

4413. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées NE 734-631 sur la carte de Baneh.

4414. Le même jour, à 8 h 10, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 694-211 sur la carte de Galameh.

4415. Le même jour, à 8 h 25, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 9015-3875 sur la carte de Panjwain.

4416. Le même jour, à 9 h 30, on a observé 26 véhicules IFA irakiens qui se dirigeaient du sud de la région de Shilar vers la ligne de défense avancée située au point de coordonnées NE 96-53 sur la carte de Marivan.

4417. Le même jour, les troupes irakiennes ont reçu un renfort de 60 soldats du point de coordonnées NE 902-425 au point de coordonnées 9115-3915 sur la carte de Panjwain.

4418. Le même jour, à 11 heures, 13 véhicules IFA transportant des troupes irakiennes ont été vus se dirigeant vers la ligne de défense avancée située au point de coordonnées NE 96-53 sur la carte de Marivan.

4419. Le même jour, à 11 heures, le mouvement de quatre véhicules de patrouille transportant des rebelles Monafeghin (contre-révolutionnaires) a été observé au point de coordonnées NE 96-53 sur la carte de Marivan.

4420. Le même jour, à 11 heures, les troupes irakiennes ont été relevées et renforcées au point de coordonnées NE 96-53 sur la carte de Marivan.

4421. Le même jour, les forces irakiennes ont effectué des travaux de génie à l'aide d'une excavatrice au point de coordonnées NF 00-61 sur la carte de Piranshahr.

4422. Le même jour, elles ont mis en place une ligne de barbelés au point de coordonnées NE 380-815 sur la carte de Mavoot.

4423. Le même jour, elles ont posé un champ de mines au point de coordonnées NE 340-894 sur la carte de Sardasht.

4424. Le 6 mai 1990, les forces irakiennes ont déployé une mitrailleuse lourde au point de coordonnées NE 299-869 sur la carte de Sardasht.

4425. Le même jour, à 10 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 905-394 sur la carte de Panjwain.

4426. Le même jour, à 12 h 20, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TQ 568-480 sur la carte de Jofeir-Ouest.

4427. Le même jour, elles ont pénétré dans la zone interdite du site collectif 4 de la zone de Khorramshahr située au point de coordonnées TP 15925-97400 sur la carte de Nim Istgah Navad et construit une route d'une longueur de 180 mètres, d'une largeur de 4 mètres et d'une élévation de 3 mètres.

4428. Le 7 mai 1990, à 8 h 30, les forces irakiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 905-395 sur la carte de Panjwain.

4429. Le même jour, à 8 h 30, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 910-394 sur la carte de Marivan.

4430. Le même jour, à 9 heures, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 392-818 sur la carte de Mavoot.

4431. Le même jour, à 9 h 15, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 913-397 sur la carte de Marivan.

4432. Le même jour, à 10 h 35, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 911-394 sur la carte de Marivan.

4433. Le même jour, à 10 h 35, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 914-418 sur la carte de Panjwain.

4434. Le même jour, à 11 h 15, un hélicoptère iraquien en patrouille a été repéré au point de coordonnées NE 290-850 sur la carte de Sardasht.

4435. Le même jour, à 11 h 20, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié de défense au point de coordonnées NE 308-918 sur la carte de Sardasht.

4436. Le même jour, à 11 h 30, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 914-418 sur la carte de Marivan.

4437. Le même jour, à 17 h 15, elles ont érigé une position de tir au point de coordonnées NE 913-397 sur la carte de Panjwain.

4438. Le même jour, à 18 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 917-389 sur la carte de Panjwain.

4439. Le même jour, on a observé un hélicoptère iraquien en patrouille du point de coordonnées NE 260-860 sur la carte de Sardasht au point de coordonnées NE 290-790 sur la carte de Mavoot.

4440. Le 8 mai 1990, à 4 heures, les forces iraqiennes ont enlevé un soldat iranien au point de coordonnées NE 96-69 sur la carte de Manoor.

4441. Le même jour, de 8 heures à 9 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 691-216 sur la carte de Ghalameh.

4442. Le même jour, de 8 heures à 9 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 691-216 sur la carte Ghalameh.

4443. Le même jour, de 8 heures à 10 heures, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées ND 652-214 sur la carte de Gasr-e-Shirin.

4444. Le même jour, à 8 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 911-394 sur la carte de Marivan.

4445. Le même jour, à 9 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées 914-418 sur la carte de Marivan.

4446. Le même jour, à 10 h 20, elles ont érigé une position de tir au point de coordonnées NE 913-397 sur la carte de Marivan.

4447. Le même jour, à 10 heures, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées ND 652-214 sur la carte de Ghalameh.

4448. Le même jour, à 10 h 50, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 911-421 sur la carte de Marivan.

4449. Le même jour, à 15 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 384-815 sur la carte de Mavoot.

4450. Le même jour, à 0 heure, les forces iraqiennes ont enlevé un soldat iranien au point de coordonnées NE 69-69 sur la carte de Nancoor.

4451. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 293-860 sur la carte de Sardasht.

4452. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NE 382-814 sur la carte de Mavoot.

4453. Le même jour, elles ont érigé une ligne de barbelés au point de coordonnées ND 707-478 sur la carte d'Azgaleh.

4454. Le même jour, elles ont déployé leur artillerie au point de coordonnées TP 124-760 sur la carte de Khorramshahr.

4455. Le même jour, elles ont déployé leur artillerie au point de coordonnées QV 728-201 sur la carte de Talul.

4456. Le même jour, elles ont déployé une mitrailleuse au point de coordonnées TP 2010-7285 sur la carte de Khorramshahr.

4457. Le 9 mai 1990, à 8 h 15, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 913-491 sur la carte de Marivan.

4458. Le même jour, à 10 heures, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NE 309-921 sur la carte de Sardasht.

4459. Le même jour, à 10 h 20, elles ont creusé une tranchée de munitions au point de coordonnées NE 914-395 sur la carte de Marivan.

4460. Le même jour, à 10 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 903-394 sur la carte de Panjwain.

4461. Le même jour, à 16 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NC 830-211 sur la carte de Halaleh.

4462. Le même jour, à 16 h 40, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 340-912 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4463. Le même jour, à 17 h 50, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 914-418 sur la carte de Marivan.

4464. Le même jour, à 19 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 914-398 sur la carte de Marivan.

4465. Le même jour, à 19 heures, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées NC 850-196 sur la carte de Halaleh.

4466. Le même jour, un hélicoptère iraquien en patrouille a été repéré au point de coordonnées ND 814-822 sur la carte d'Halabja.

4467. Le même jour, les forces iraqiennes ont effectué des manoeuvres au point de coordonnées ND 814-822 sur la carte d'Halabja.
4468. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées ND 837-796 sur la carte d'Halabja.
4469. Le 10 mai 1990, à 9 h 10, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 914-394 sur la carte de Marivan.
4470. Le même jour, à 15 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 914-418 sur la carte de Marivan.
4471. Le même jour, à 18 h 20, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 912-421 sur la carte de Marivan.
4472. Le même jour, à 19 h 50, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 914-898 sur la carte de Marivan.
4473. Le même jour, elles ont déployé une mitrailleuse légère au point de coordonnées PB 105-711 sur la carte de Mehran.
4474. Le 12 mai 1990, à 8 h 40, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 911-422 sur la carte de Marivan.
4475. Le même jour, à 9 h 10, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 914-397 sur la carte de Marivan.
4476. Le même jour, à 10 h 10, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 912-421 sur la carte de Marivan.
4477. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 914-418 sur la carte de Marivan.
4478. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 902-421 sur la carte de Marivan.
4479. Le même jour, à 9 h 20, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QA 70-24 sur la carte de Chazabeh.
4480. Le même jour, à 9 h 30, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées QA 511-531 sur la carte de Yebis.
4481. Le même jour, à 18 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 348-906 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4482. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 248-906 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
4483. Le même jour, elles ont hissé deux drapeaux au point de coordonnées TP 18875-75450 sur la carte de Khorramshahr.

4484. Le même jour, elles ont hissé huit drapeaux au point de coordonnées TP 1555-8600 sur la carte de Nim Istgah Navad.

4485. Le même jour, à 19 h 55, elles ont tiré une balle traçante en direction des troupes iraniennes au point de coordonnées ND 583-238 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

4486. Le même jour, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées PB 145-796 sur la carte de Mehran.

4487. Le 13 mai 1990, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 905-394 sur la carte de Marivan.

4488. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 914-398 sur la carte de Marivan.

4489. Le même jour, elles ont reçu un renfort de 14 soldats au point de coordonnées NC 495-567 sur la carte de Sumar.

4490. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QA 305-942 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4491. Le 14 mai 1990, à 8 h 10, les forces iraqiennes ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées NC 501-654 sur la carte de Sizden.

4492. Le même jour, à 11 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 908-393 sur la carte de Panjwain.

4493. Le même jour, à 11 h 30, elles ont dressé une ligne de barbelés au point de coordonnées NE 914-418 sur la carte de Marivan.

4494. Le même jour, à 11 h 30, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 904-233 sur la carte de Panjwain.

4495. Le même jour, à 13 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 276-822 sur la carte de Mavoot.

4496. Le même jour, à 13 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 272-835 sur la carte de Mavoot.

4497. Le même jour, à 14 h 30, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées NE 905-394 sur la carte de Mavoot.

4498. Le même jour, à 18 h 30, elles ont installé un pylône de communication en deux éléments au point de coordonnées NC 863-195 sur la carte de Halaleh.

4499. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées PB 046-871 sur la carte de Saleh Abad.

4500. Le même jour, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées PB 140-792 sur la carte de Mehran.

4501. Le même jour, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées PB 055-848 sur la carte de Saleh Abad.

4502. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 687-209 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

4503. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NF 253-122 sur la carte de Sardasht.

4504. Le 15 mai 1990, les forces iraqiennes ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées PB 033-896 sur la carte de Saleh Abad.

4505. Le même jour, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées PB 042-906 sur la carte de Saleh Abad.

4506. Le même jour, à 9 heures, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées NE 916-307 sur la carte de Marivan.

4507. Le même jour, à 10 h 40, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 905-394 sur la carte de Panjwain.

4508. Le même jour, à 11 h 30, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 794-589 sur la carte de Baneh.

4509. Le même jour, à 17 h 50, un véhicule IFA transportant des troupes iraqiennes a été observé faisant mouvement au point de coordonnées PE 00-45 sur la carte de Marivan.

4510. Le même jour, à 17 h 50, les troupes iraqiennes ont positionné un affût quadritube au point de coordonnées PE 00-45 sur la carte de Marivan.

4511. Le même jour, elles ont construit une plate-forme pour char au point de coordonnées QA 310-929 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

4512. Le même jour, deux soldats iraqiens ont été observés alors qu'ils pêchaient au point de coordonnées TP 485-350 sur la carte de Khosro Abad.

4513. Le même jour, les forces iraqiennes ont hissé six drapeaux au point de coordonnées TP 1705-8380 sur la carte de Nim Istgah Navad.

4514. Le même jour, elles ont hissé cinq drapeaux au point de coordonnées TP 1675-8435 sur la carte de Nim Istgah Navad.

4515. Le même jour, à 21 h 18, les troupes iraqiennes ont reçu des renforts acheminés par hélicoptère au point de coordonnées TQ 150-320 sur la carte de Hosseinieh.

4516. Le 16 mai 1990, à 10 h 50, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 892-227 sur la carte de Shanderi.

4517. Le même jour, à 12 h 50, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 29-86 sur la carte de Sardasht.

4518. Le même jour, à 14 h 50, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 894-330 sur la carte de Panjwain.

4519. Le même jour, elles ont construit neuf positions de tir au point de coordonnées TP 214-736 sur la carte de Khorramshahr.

4520. Le 17 mai 1990, à 19 heures, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NC 532-820 sur la carte de Sisdeh.

4521. Le même jour, à 2 heures, elles ont déchargé des munitions d'un véhicule IFA au point de coordonnées NC 536-531 sur la carte de Sumar.

4522. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 206-742 sur la carte de Khorramshahr.

4523. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 185-752 sur la carte de Khorramshahr.

4524. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 215-735 sur la carte de Khorramshahr.

4525. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 1722-7635 sur la carte de Khorramshahr.

4526. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 189-751 sur la carte de Khorramshahr.

4527. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 181-753 sur la carte de Khorramshahr.

4528. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 210-739 sur la carte de Khorramshahr.

4529. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées TP 304-633 sur la carte de Khorramshahr.

4530. Le même jour, elles ont dressé une ligne de barbelés au point de coordonnées TP 304-633 sur la carte de Khorramshahr.

4531. Le même jour, elles ont été observées alors qu'elles construisaient une série de fortifications au point de coordonnées TP 304-633 sur la carte de Khorramshahr.

4532. Le 18 mai 1990, à 9 heures, les forces irakiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées QA 520-550 sur la carte de Yebis.
4533. Le même jour, à 10 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 915-374 sur la carte de Panjwain.
4534. Le même jour, à 10 h 30, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 915-394 sur la carte de Marivan.
4535. Le même jour, à 15 h 40, elles ont planté une mine télécommandée au point de coordonnées NE 909-325 sur la carte de Panjwain.
4536. Le même jour, à 19 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NC 773-253 sur la carte de Halaleh.
4537. Le même jour, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées QA 435-808 sur la carte d'Eïn Khosh.
4538. Le même jour, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées QA 426-805 sur la carte d'Eïn Khosh.
4539. Le même jour, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées QA 427-813 sur la carte d'Eïn Khosh.
4540. Le même jour, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées QA 436-803 sur la carte d'Eïn Khosh.
4541. Le même jour, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées QA 41-76 sur la carte d'Eïn Khosh.
4542. Le même jour, elles ont construit une position de tir au point de coordonnées TP 176-758 sur la carte de Khorramshahr.
4543. Le même jour, elles ont creusé une tranchée de 300 mètres de long au point de coordonnées NE 510-801 sur la carte de Garmab.
4544. Le même jour, elles ont creusé une tranchée devant servir de lieu d'embuscade et d'écoute à 15 soldats irakiens au point de coordonnées NE 510-801 sur la carte de Garmab.
4545. Le 19 mai 1990, les forces irakiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NF 074-576 sur la carte de Piranshahr.
4546. Le même jour, elles ont construit une base au point de coordonnées NF 047-529 sur la carte de Piranshahr.
4547. Le même jour, elles ont construit une base au point de coordonnées NF 041-529 sur la carte de Piranshahr.

4548. Le même jour, elles ont reçu des renforts au point de coordonnées NF 030-549 sur la carte de Piranshahr.

4549. Le même jour, elles ont creusé une tranchée de 70 mètres de long au point de coordonnées NF 057-524 sur la carte de Piranshahr.

4550. Le même jour, elles ont creusé une tranchée de 120 mètres de long au point de coordonnées NF 071-572 sur la carte de Piranshahr.

4551. Le même jour, elles ont déployé un mortier au point de coordonnées NF 073-573 sur la carte de Piranshahr.

4552. Le même jour, elles ont construit une base au point de coordonnées NF 046-528 sur la carte de Piranshahr.

4553. Le même jour, elles ont reçu des renforts au point de coordonnées NF 014-572 sur la carte de Piranshahr.

4554. Le même jour, elles ont construit sept abris fortifiés individuels au point de coordonnées NF 059-539 sur la carte de Piranshahr.

4555. Le même jour, elles ont creusé une tranchée de 50 mètres de long au point de coordonnées NF 073-573 sur la carte de Piranshahr.

4556. Le même jour, elles ont construit une base au point de coordonnées NF 045-527 sur la carte de Piranshahr.

4557. Le même jour, elles ont construit une base au point de coordonnées NF 047-528 sur la carte de Piranshahr.

4558. Le même jour, elles ont reçu des renforts au point de coordonnées NF 045-564 sur la carte de Piranshahr.

4559. Le même jour, à 9 h 25, elles ont dressé une lignée de barbelés au point de coordonnées NE 311-933 sur la carte de Sardasht.

4560. Le même jour, à 9 h 30, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées NC 882-218 sur la carte de Halaleh.

4561. Le même jour, à 10 h 10, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées NE 916-384 sur la carte de Marivan.

4562. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TQ 810-320 sur la carte de Talul.

4563. Le 20 mai 1990, à 10 h 30, les troupes iraqiennes ont reçu 180 soldats en renfort au point de coordonnées PE 06-56 sur la carte de Marivan.

4564. Le même jour, à 18 heures, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 906-445 sur la carte de Panjwain.

4565. Le même jour, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées NE 578-782 sur la carte de Garmab.

4566. Le même jour, elles ont reçu en renfort 150 soldats arrivant dans cinq véhicules IFA au point de coordonnées NE 999-543 sur la carte de Marivan.

4567. Le même jour, elles ont reçu un renfort de 150 soldats au point de coordonnées PE 022-544 sur la carte de Marivan.

4568. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées NE 285-975 sur la carte de Sardasht.

4569. Le même jour, elles ont édifié un poste d'observation au point de coordonnées NC 502-665 sur la carte de Sisdeh.

4570. Le même jour, à 18 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TQ 160-320 sur la carte de Hosseinieh.

4571. Le 21 mai 1990, à 8 h 50, les forces irakiennes ont construit une position défensive au point de coordonnées NE 285-873 sur la carte de Sardasht.

4572. Le même jour, à 17 h 40, elles ont construit quatre positions de tir au point de coordonnées NE 994-504 sur la carte de Marivan.

4573. Le même jour, on a observé les forces irakiennes en train d'effectuer des travaux de génie au point de coordonnées NF 05-58 sur la carte de Piranshahr.

4574. Le même jour, on a observé qu'elles effectuaient des travaux de génie au point de coordonnées NF 01-59 sur la carte de Piranshahr.

4575. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 180-795 sur la carte de Nim Istgah Navad.

4576. Le même jour, elles ont creusé une tranchée de 30 mètres de long au point de coordonnées NE 509-701 sur la carte de Garmab.

4577. Le 22 mai 1990, à 6 h 30, les forces irakiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NC 95-04 sur la carte de Saleh Abad.

4578. Le même jour, à 9 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 485-098 sur la carte de Kharatha.

4579. Le même jour, à 9 h 30, elles ont déchargé des munitions au point de coordonnées PB 000-990 sur la carte de Saleh Abad.

4580. Le même jour, à 9 h 45, trois avions de combat irakiens volant à une altitude de 28 000 pieds ont violé l'espace aérien iranien entre le point de coordonnées TQ 73-89 sur la carte de Sa-e-dieh et le point de coordonnées TQ 74-50 sur la carte de Jofeir Ouest.

4581. Le même jour, à 11 heures, elles ont amélioré une tranchée au point de coordonnées NC 92-12 sur la carte de Halaleh.

4582. Le même jour, à midi, des soldats irakiens ont été déployés au point de coordonnées MF 91-82 sur la carte de Siparoz.

4583. Le même jour, à 18 h 25, les forces irakiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 90-44 sur la carte de Marivan.

4584. Le même jour, des soldats irakiens ont été déployés au point de coordonnées MF 88-82 sur la carte de Siparoz.

4585. Le même jour, les forces irakiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TP 1800-8035 sur la carte de Nim Istgah Navad.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent adjoint

(Signé) M. Javad ZARIF
